



École de l'Épervière

24, rue de Lourdes
Rigaud (Qc) J0P 1P0
Tél : 514-477-7005
Site internet : www.csstl.gouv.qc.ca/eperviere

MOT DE BIENVENUE

Bonjour,

C'est avec plaisir que je me présente, je suis Mme Rhéaume, nouvelle directrice à l'école de l'Épervière. Je serai heureuse de travailler en équipe avec le personnel, les élèves et vous les parents afin de poursuivre et d'offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire.

Tout au long de l'année, nous travaillerons nos objectifs de notre projet éducatif. Je vous invite à prendre le temps de consulter ce dernier en vous rendant sur le site de l'école à ce lien : PE-Eperviere-2023-2027-comresse.pdf

Je vous souhaite une belle année 2025-2026 remplie de plaisir, de défis et de dépassement de soi. N'hésitez pas communiquer avec nous pour toutes questions, par courriel ou par téléphone.

Info-parents

Septembre 2025

DATES À RETENIR

4 septembre 2025 à 18h30

Gymnase St-François

Rencontre de parents 2^eannée et 2^e cycle

11 septembre 2025 à 18h30

Gymnase St-François

Rencontre de parents 3^e cycle

8 septembre 2025

Début repas chaud

19, 22 et 23 septembre 2025

Hygiéniste dentaire pour les 2^e année

28 octobre 2025

Photo scolaire



ARRIVÉE DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons que les élèves doivent arriver à l'école le matin sur la cour à partir de 7h50. L'entrée dans l'école se fait à partir de 7h55. La surveillance commence à 7h50 et nous ne pouvons assurer la sécurité de votre enfant avant cette heure. Nous remarquons que plusieurs parents déposent leur enfant trop tôt. Nous sollicitons votre collaboration pour que l'arrivée des élèves se fasse dans le respect des heures d'école.

ABSENCES

Les absences des élèves sont prises 10 minutes après le début des cours du matin et de l'après-midi. Nous vous demandons de toujours nous aviser des absences, retards ou départs hâtifs de votre enfant par Mozaïk-portail parents que nous priorisons, par téléphone ou par courriel à l'adresse suivante : absenceseperviere@csstl.gouv.qc.ca

Laisser un court message indiquant : le nom de l'enfant, son groupe-repère ainsi que le motif de l'absence ou du retard et la durée connue s'il y a lieu.

Nous vous rappelons l'obligation de la fréquentation scolaire et qu'il est de notre devoir de signaler aux autorités concernées de nombreuses absences non motivées.

Comme pour les absences, lorsque les retards sont très nombreux, ils nuisent au rendement, à la motivation des enfants et à l'organisation de la classe.

Après plusieurs absences ou retards, un avis écrit pourrait être envoyé aux parents par la direction afin de remédier à la situation.

Tout élève arrivant en retard doit passer par le secrétariat car les retards sont comptabilisés. Ne partez pas sans vous être assuré que l'enfant est entré dans l'école.

Personnel de l'école

C'est avec joie que nous vous présentons l'équipe-école de l'Épervière qui aura le plaisir de travailler avec vos enfants. De nouvelles personnes s'ajoutent à la merveilleuse équipe déjà en place et c'est avec enthousiasme que nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres et un excellent retour en classe à tout le personnel. Prenez connaissance de la liste des enseignants (es), des spécialistes, des professionnels et du personnel de soutien que vos enfants pourraient côtoyer cette année.

001 : Julie Bertrand

003 : Daphnée Léveillé

101 : Valérie Ferragne

103 : Mélanie Clavel

202 : Annie Chouinard

301 : Émilie Delattre

303 : Mélina Constantineau

402: Lucie Dumoulin et Edith Jean

502 : Caroline Boyer

602 : Roxanne Bolduc

Orthopédagogues : Maryse Nadeau et Sylvie Cloutier

Éducation physique : Alex Boisclair et Stéphanie Lavoie

Anglais : Janique Cyr

002 : Pamela Champagne

009 : Katerine Belzil Labelle

102 : Josianne Séguin

201 : Catherine Rouillard

203 : Laurence Castonguay

302 : Christine Castonguay

401 : Stéphanie Morin

501 : Isabelle Banville

601 : Mélissa Audet

PEH : Julie Dumouchel

Arts dramatiques: Layla Khoury

TES : Caroline Marcotte, Stéphanie Lortie, Kamélia Lemieux et Chantal Josée Leblanc

Service de garde et aide à la classe: Carine Therrien (technicienne), Jean-Sébastien Pons, Isabelle Charlebois, Cynthia Léveillé, Jo-Anni Moreau, Sonia Sage, Mélanie Éthier, Sandrine Lampron et Anik Brazeau.

Surveillants : Josée Bilodeau, Julie Gagné.

Professionnels : Valérie Lapointe, agente de réadaptation, Stéphanie Sarah Drouin, orthophoniste,

Concierges : Lyne Daigle et Denis Léger

Directrice : Josée Rhéaume

Secrétaire : Nathalie Proulx

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 27 août dernier. Il y avait plusieurs postes à combler (trois (3) postes de deux ans et deux (2) postes de substitut d'un (1) an). Félicitations à M. Nicolas Lemieux, Mme Noémie Leblond et Mme Émilie Lalande qui ont été élus. Mme Marie-Hélène Matte a accepté le poste de substitut. C'est à cette même rencontre qu'il y a eu la formation d'un O.P.P. Ils ont de beaux projets à réaliser pour embellir notre milieu de vie et cela ne peut se faire qu'avec la généreuse collaboration des parents.

CODE DE VIE

Plusieurs efforts sont mis de l'avant pour valoriser les comportements positifs des élèves et ce, tant en classe, qu'à l'extérieur de la classe, qu'au service de garde. Le service de garde est un service et une continuité de la période de classe, ainsi, le code de vie s'applique en tout temps. Nous en profitons pour vous inviter à le lire et à en discuter avec votre enfant. Ce dernier se trouve dans l'agenda de votre enfant. Nous valorisons les actions positives, explicitons les attentes, modélisons les comportements acceptables. Des sanctions sont également prévues au code de vie. Nous travaillons ensemble pour développer des relations harmonieuses et souhaitons pouvoir compter sur votre précieuse collaboration.

Merci de votre collaboration!

STATIONNEMENT DU PERSONNEL

Nous demandons à tous les parents et à tous les visiteurs de ne pas stationner leur véhicule dans l'aire de stationnement entre 7h30 et 15h00. Veuillez utiliser le débarcadère pour laisser vos enfants ou vous garer dans la rue afin de laisser les espaces de stationnement pour le personnel de l'école. Merci !

DOCUMENTS ENVOYÉS

Vous trouverez, ci-joint, les documents d'information.

Les documents suivants doivent être retournés complétés à l'école :



- Fiche urgence-santé (copie papier et remis à votre enfant);
- Formulaire d'autorisation de distribuer ou d'administrer un médicament prescrit s'il y a lieu, vous pouvez demander un formulaire au secrétariat si besoin);
S.V.P. veuillez remplir et signer les pages PE-1, PE-2, PE-3 et PE-15 de l'agenda de votre enfant afin d'obtenir votre autorisation.

PÉRIODE DE DÎNER

À titre de rappel, le service de micro-ondes pour réchauffer les plats des élèves n'est **pas** disponible.

De plus, si vous devez venir chercher votre enfant durant la période du dîner, prenez note que les bureaux administratifs sont fermés entre 11h45 et 13h00 et que vous devrez récupérer votre enfant au service de garde.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Pour assurer la sécurité des enfants, il n'y a que le personnel qui puisse circuler librement dans l'école. Tous les parents, les bénévoles et les visiteurs doivent obligatoirement se présenter au secrétariat pour s'identifier et donner la raison de leur visite. Un laissez-passer vous sera alors remis. Également, il est interdit de se rendre dans la cour d'école durant les heures de classe.

REPAS CHAUDS

Un service de repas chauds est offert à tous les élèves, cinq jours par semaine, au coût de 8 \$ (menu régulier) et 8,75 \$ (menu large). Les menus se retrouvent sur le site internet de l'école sous l'onglet : service alimentaire ainsi que sur le site d'Érablière St-Henri au www.erabliere-st-henri.ca/traiteur-scolaire/. Le service sera offert à partir du **lundi 8 septembre**. Petit rappel que l'école et le traiteur scolaire ne fournissent plus d'ustensiles lors des repas. Merci de vous assurer que votre enfant a bien ses ustensiles.

Merci de votre collaboration !

TARIFICATION POUR LA SURVEILLANCE DES DÎNEURS ET DU SERVICE DE GARDE

Les parents des élèves qui dînent à l'école doivent débourser 1,35 \$ par jour par enfant. Pour une famille de deux enfants et plus, un crédit sera appliqué. Une facture mensuelle est déposée sur le Mozaïk-portail parents. Pour les dîneurs occasionnels, le coût est de 1,35 \$ par jour. Les élèves inscrits à temps plein au service de garde (5 jours/semaine) qui dînent au service de garde, n'ont pas à payer les frais de la surveillance des dîneurs. Le montant journalier pour le service de garde est passé à 9,70 \$ depuis le 1^{er} juillet 2025 selon les nouvelles règles budgétaires.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde fait partie intégrante de l'école. Le personnel qui y travaille relève de la direction.

Les heures d'ouverture du service de garde, pendant l'année scolaire, sont les suivantes :

- 6 h 30 à 8 h 00 pour le préscolaire et le primaire
- 11 h 20 à 12 h 35 (préscolaire et primaire)
- 14 h 00 à 18 h 00 pour le préscolaire et de 15 h 00 à 18 h 00 pour le primaire.

Lors des journées pédagogiques, le service est offert de 6 h 30 à 18 h 00 pour les élèves inscrits.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant directement avec la technicienne du service de garde Mme Carine Therrien au numéro 514 477-7005 poste 2.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire assure le transport des élèves par autobus. Le transport est mis à la disposition de l'élève pour l'amener de sa maison à l'école et de l'école à sa maison. **Les demandes servant à d'autres fins ne seront pas acceptées.**

Les parents ont le devoir d'encourager leur enfant à bien se comporter dans l'autobus et de lui faire comprendre que l'autobus est un moyen de transport et non un endroit de récréation. Le chauffeur, responsable de la sécurité et du bien-être de tous, a toute l'autorité pour maintenir l'ordre et voir à ce que les règlements relatifs au transport des écoliers soient respectés. Les rapports de comportements inadéquats répétés entraînent la suspension du service de transport.

► **Vous êtes responsables de votre enfant jusqu'à ce qu'il soit monté dans l'autobus.**

Les équipements de hockey, de ski ou autre ne sont pas acceptés dans les autobus scolaires. Les patins seront tolérés, à condition qu'ils aient des protège-lames et qu'ils soient rangés dans un sac rigide.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Centre de services scolaire des Trois-Lacs <http://www.csstl.gouv.qc.ca> et cliquer sur l'onglet **Parents et élèves et Transport scolaire**.

Veuillez consulter votre Mozaïk-Portail-Parents pour les informations concernant le transport scolaire de votre enfant.

VÉLO

Les élèves qui viennent à vélo doivent laisser leur vélo au rack à vélo devant le pavillon Ste-Anne et se rendre sur la cour en passant à côté du débarcadère d'autobus. Les élèves ne peuvent pas utiliser leur vélo sur la cour. **En aucun temps, nous ne devrions voir des élèves circuler à pied ou à vélo dans le stationnement pour se rendre sur la cour.**

INFORMATIONS POUR LES PARENTS

Chers parents/tuteurs,

Microsoft Teams est un outil d'appui à l'enseignement utilisé depuis plusieurs années au Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL), et nous souhaitons que les élèves continuent de l'utiliser dans un cadre scolaire.

Nous souhaitons vous informer que le CSSTL a apporté certaines modifications aux conditions d'utilisation du clavardage dans Teams, applicables dès la rentrée scolaire :

- La configuration ne permet plus le clavardage ni les appels directs entre élèves.
- Toutes les communications avec les élèves et entre les élèves doivent se dérouler dans une équipe Teams et ses canaux.
- Les canaux des équipes Teams limitent les interactions aux élèves membres d'une même équipe et doivent être visibles par un membre du personnel.
- Les élèves ne pourront plus effacer ni modifier les messages déjà envoyés.

Ainsi, les élèves pourront continuer de communiquer entre eux uniquement si un membre du personnel a accès aux conversations. Le but n'est pas d'interdire les communications, mais bien de permettre qu'elles soient supervisées au besoin et qu'elles se déroulent dans un cadre scolaire.

Nous espérons que ces changements contribueront à aider nos élèves à se concentrer sur les activités liées aux tâches pédagogiques.

Cordialement,

La direction

DES RESSOURCES POUR LES PARENTS

→L'assemblée générale du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDA) se tiendra le **22 septembre**, 19 h. Nous vous partageons [l'invitation](#) pour cette rencontre, qui se tiendra à distance, via TEAMS. Les parents intéressés à y participer sont invités à remplir [le formulaire en ligne](#) prévu à cet effet. Pour plus de détails sur le mandat de ce comité, nous vous invitons à consulter ce [feuillet d'information](#) ou encore la [page WEB du CCSEHDA](#).

→Le programme Accès-Loisirs Vaudreuil-Soulanges permet d'offrir à des enfants, adultes et ainés de familles à faible revenu des places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air.

Pour tous les détails : www.accesloisirs.ca